

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène  
et de la Société d'Hygiène de la  
Province de Québec.

PARAISANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

DIRECTEURS:

LE DR J. I. DESROCHES,  
RÉDACTEUR EN CHEF,  
BOITE 2027, BUREAU DE POSTE.

LE DR J. A. BEAUDRY,  
ADMINISTRATEUR,  
76, RUE ST. GABRIEL.

MONTRÉAL.

**MAI 1891**

ABONNEMENT : \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

MAISON FONDÉE EN 1859

**HENRY R. GRAY**

CHIMISTE-PHARMACIEN

122 GRANDE RUE ST-LAURENT 122

AU COIN DE LA RUE LAGAUCHETIÈRE

**MONTRÉAL.**

Drogues, matières chimiques, préparations pharmaceutiques, etc., etc.,  
fournies à des conditions raisonnables à MM les Médecins, aux Hôpitaux, aux  
Dispensaires, aux Collèges et aux Couvents.

Prescriptions médicales préparées avec soin par des Gradués compétents, et  
sous la surveillance immédiate du Propriétaire.

Conditions du Journal, voir page

NUMERARIO and Antiquarian Society  
OF  
MONTRÉAL  
1033

## SOMMAIRE

Avis à nos abonnés.—Huitième année.—Le conseil d'hygiène.—Préceptes de l'hygiène scolaire : emplacement scolaire ; orientation ; matériaux de construction ; dispositions de l'habitation scolaire ; les salles de classes et d'études ; dortoirs et infirmerie ; ventilation ; chauffage ; éclairage ; mobilier scolaire ; cabinets d'aisances ; cour ; eau potable ; programme scolaire.—Maladies contagieuses : l'exclusion ; le licenciement ; désinfection et nettoyage ; durée du licenciement ; inspection hygiénique et médicale ; ne l'oublions pas.—Du caractère, de la valeur et de l'utilité sociale de l'hygiène.—Hygiène de la toilette : boutons ; cabinet de travail ; crachoirs ; croutes ; glycérine ; vaseline ; essence de térébenthine.—Varia : eau pour les cheveux ; the deadly " mortelle " cigarette ; boissons pour les malades ; saignement de nez ; crevasses aux mains.

---

### OUVRAGES APPROUVES

PAR LE

*Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.*

---

#### TRAITÉ ELEMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE

Prix : 35 centims l'unité

— ET —

#### CATECHISME D'HYGIÈNE PRIVÉE

Prix : 8 centims l'unité

PAR

**Le Dr J.-I. DESROCHES.**

L'HYGIÈNE PRATIQUE DE PARIS.—Le " traité élémentaire d'hygiène privée," que vient de publier notre très sympathique confrère du Canada, le Dr J.-I. Desroches, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène Populaire*, est un volume d'actualité, qui mérite de trouver bonne et due place dans la littérature médicale.—.....

Ne renferme-t-il pas l'exposé lucide et méthodique de toutes les questions se rattachant à l'hygiène individuelle. Et chacun sait que la santé vaut mieux que la richesse, et que c'est par la pratique de l'hygiène que nous nous assurons mieux la longévité.—.....

Nous souhaitons voir cet ouvrage pénétrer dans toutes les familles et surtout dans les maisons d'éducation.

M. CH. DURIEU, RÉDACTEUR DE " LA SCIENCE PRATIQUE " ET DU " COIN DU FEU," DE SUISSE.—..... Pour un petit journal que je dirige, intitulé le *Coin du feu*, lu spécialement dans les familles de la Suisse française, j'aurais à traiter chaque mois quelques questions d'hygiène.—

M'autorisez-vous à reproduire votre "traité" en en mentionnant la provenance ?

L'ÉTUDIANT, PUBLIÉ PAR LE RÉV. F. A. BAILLARGÉ.—Ce volume fait honneur à la science et au Canada.—Il fait honneur à la science, parce qu'il résume en peu de pages, clairement et méthodiquement, tout ce que l'hygiène contemporaine enseigne d'important sur les meilleurs moyens à prendre pour la conservation de la santé.—Il fait honneur au Canada, parce que nous le devons à une plume canadienne.— Nous recommandons ce "traité d'hygiène" à Messieurs les ecclésiastiques, aux hommes de professions, aux instituteurs, aux institutrices, aux pères et aux mères de familles ; nous le recommandons de plus aux élèves des classes de philosophie, de rhétorique, de belles-lettres et de versification, ainsi qu'aux jeunes filles qui font partie des classes avancées.—La lecture de cet ouvrage n'instruit pas seulement, elle intéresse ; quels que soient l'âge ou l'état, on en retirera quelque profit. En recommençant cette lecture deux, trois ou quatre fois, on y trouvera toujours du nouveau, l'auteur ayant condensé dans ces pages une multitude de renseignements.

L'UNION MÉDICALE DU CANADA.—L'auteur vient de réunir en volume les leçons d'hygiène dont il a intéressé les lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* depuis plusieurs mois.—La science hygiénique a été si longtemps méconnue, dédaignée presque, chez nous, que c'est assurément faire acte de philanthropie que de la réhabiliter et d'en enseigner les lois. Heureusement, ce travail persévérant des hygiénistes, cette lutte contre la routine de l'ignorance, n'ont pas été improductifs, car si l'hygiène n'occupe pas encore la place à laquelle elle a droit chez le peuple, du moins, elle n'est pas inconnue ; les sceptiques et les railleurs d'hier se sont rendus à l'évidence.—Nos félicitations à M. le docteur Desroches pour son savant et utile "traité."

LA REVUE CANADIENNE.—Il est impossible d'exagérer l'importance de l'hygiène. Aussi devons-nous saluer avec plaisir l'apparition de tout livre capable de répandre dans le public les notions claires et pratiques de cette science. Nous sommes heureux de pouvoir dire que celui (traité) du Dr Desroches possède ces qualités à un haut degré.

JOURNAL D'HYGIÈNE DE PARIS.—Le savant auteur du *Traité élémentaire d'hygiène privée*, que vous connaissez déjà, a eu l'heureuse idée de compléter son livre, écrit à l'adresse des familles, des instituteurs et de M. Tout-le-Monde, en rédigeant un *catéchisme* par demandes et réponses, destiné à servir aux enfants pour des exercices de

lecture et de mémoire.—..... Voilà bien la justification de l'épigraphe de ce charmant petit livre.

“Vulgariser sans abaisser.”

LA REVUE D'HYGIÈNE THÉRAPEUTIQUE DE PARIS.— Le Dr Desroches, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène Populaire* de Montréal, un des représentants les plus autorisés de la médecine française au Canada, avait écrit précédemment un traité élémentaire d'hygiène privée, à l'usage des instituteurs, des professeurs, des élèves déjà instruits et des familles. Mais ce traité, fort bien accueilli d'ailleurs, était trop savant pour les enfants. C'est ce qui l'a décidé à publier un petit livre, destiné à devenir classique, et exposant d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Le nom donné au nouveau livre exprime parfaitement l'idée de l'auteur. Le *Catéchisme d'hygiène privée* est destiné à servir aux enfants pour des exercices de lecture et de mémoire. Il contient, sous forme de demandes et de réponses, les principales notions de l'hygiène que tout le monde doit posséder. Aussi souhaitons-nous de le voir se répandre au Canada et en France, car le Dr Desroches sait mieux que personne appliquer la formule : vulgariser sans abaisser.

L'HYGIÈNE PRATIQUE DE PARIS.—L'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute éducation. Si l'hygiène du corps est indispensable, l'hygiène de l'âme ne l'est pas moins, la santé de ces deux éléments constitutifs de l'homme formant le bien le plus précieux dont nous puissions jouir ici-bas. Cette indiscutable et sage maxime, que le poète latin résumait, si justement, dans son *Mens sana in corpore sano*, nous la retrouvons, développée tout aussi clairement, dans un petit opuscule fort intéressant que nous adresse notre confrère et ami, le Dr Desroches, dont le nom est intimement lié à toutes les questions d'hygiène qui intéressent ce pays ami, que nous avons laissé de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada.—Pensant avec juste raison que les sentences dogmatiques des *Traité*s sont trop savantes pour les enfants, voire quelquefois même pour les parents, le Dr Desroches a voulu présenter à M. Tout-le-Monde, qui a plus d'esprit... surtout que M. de Voltaire, un petit livre classique, où seraient exposées, d'une manière simple, concise et méthodique, les notions les plus indispensables de l'hygiène. Son *Catéchisme d'Hygiène privée*, dont le titre exprime l'idée de son travail, avec ses questions et ses réponses, remplit admirablement le but qu'il s'était proposé, et servira particulièrement et utilement aux en-

fants pour leurs exercices de lecture et de mémoire.—Nous ne pouvons résister au plaisir d'en reproduire quelques passages à l'intention de nos chers lecteurs. Ils leur démontreront, mieux que toute analyse, comment notre confrère a su mettre en pratique le : " Connais-toi toi-même " du grand philosophe grec.—.....

N'est-ce pas là de la bonne et pratique hygiène, de celle que nous préconisons dans ces colonnes, et que l'on peut appliquer partout et toujours ? Nos compliments les plus sincères, au nom de nos lecteurs, mon cher confrère Desroches. Vos conseils seront suivis, parce qu'ils sont simples ; votre livre sera lu, goûté et compris, parce qu'il est simple. De combien peu d'ouvrages scientifiques pourrions-nous en dire autant !

LA HIGIENE DE MADRID.—Don Benito Avilès, rédacteur en chef de cette publication " La Higiene : " J'ai reçu un exemplaire du *catéchisme d'hygiène privée*, par le docteur J. I. Desroches, de Montréal, que j'ai lu avec un grand plaisir, et que je voudrais publier en langue espagnole, si vous voulez bien me procurer l'autorisation de M. Desroches.

LA SCIENCE PRATIQUE DE SUISSE.—A partir du No 1 de la VI<sup>e</sup> année, nous publierons régulièrement chaque mois le *Catéchisme d'Hygiène privée*, de l'éminent docteur J. I. Desroches, de Montréal.—Ce petit traité, baptisé par l'auteur du nom de *Catéchisme*, pour mieux exprimer l'idée de son travail, est un cours d'hygiène à la portée de tous, destiné à inculquer, au lecteur et à sa jeune famille, la première des sciences, celle qui réalise si bien cette maxime socratique : " Connais-toi toi-même.—

---

## ANNUAIRE CATHOLIQUE

DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

**POUR L'ANNEE 1891**

(ONZIÈME ANNÉE)

Cet Annuaire contient une vie des Saints illustrée, à l'usage des familles, où l'on trouve une lecture pour chaque jour du mois.—Il contient encore, outre une quantité d'informations utiles, la liste complète des prêtres Canadiens-français des Etats-Unis.

Publié par O. T. PARADIS,  
à WOONSOCKET, RHODE ISLAND.

**MORTON, PHILLIPS & CIE**  
**PAPETIERS - RELIEURS - IMPRIMEURS**  
**1755, Rue Notre-Dame**  
**MONTREAL**

Toujours en mains le meilleur choix d'articles de toutes sortes pour l'accommodation des bureaux privés et publics.

**COMMERCE CONSIDERABLE DANS LA PAPETERIE.**

Impressions, réglage et reliures de première qualité pour tous les besoins et pour tous les goûts.

 Commandes exécutées avec soin et ponctualité.

---

**J. A. U. BEAUDRY**

ARPENTEUR,

**INGENIEUR CIVIL**

**ET ARCHITCETE**

(Bâtisse de l'Imériale)

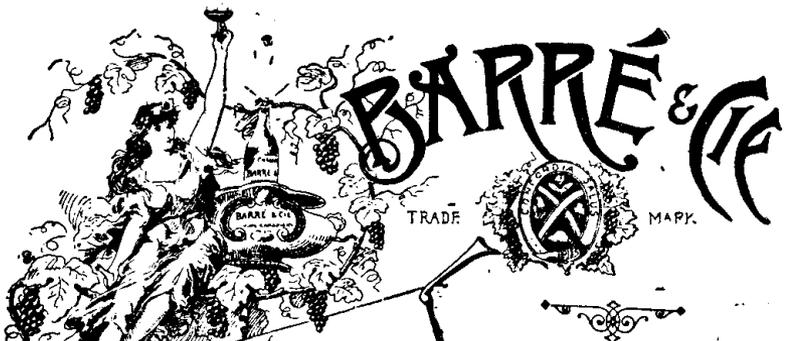
No 107, Rue St-Jacques,

**MONTREAL.**

Téléphone No 1969.



contient, sous la forme la plus facile à digérer, tous les éléments nutritifs d'un bœuf de première qualité.

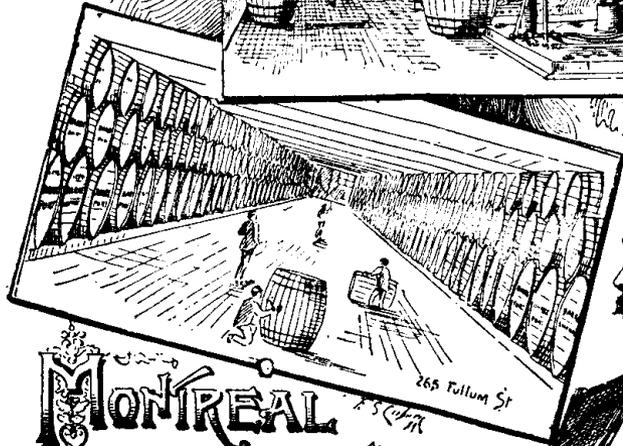
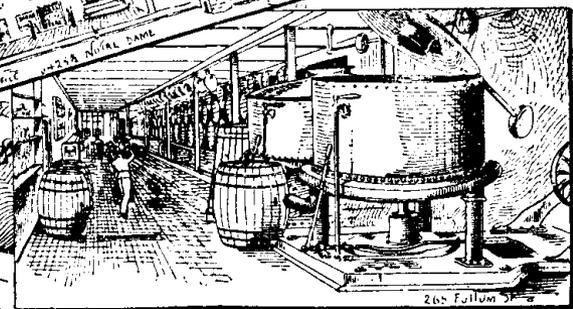


# BARRE & CO

TRADE MARK



## VINS CANADIENS



### MONTREAL Canada



LE REMEDE DU  
**PERE MATHIEU !**



*Je vous affectueusement  
Thibaut Mathieu*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !

ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et détermine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, avant une cause autre que l'intempérance.

*Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.*

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

**HYPOPHOSPHITES CARRIERE**

**Syr. Hypophos. Co. Elixir Hypophos. Co.**

AVEC QUININE, TR DE NOIX VOMIQUE ET MANGANESE

Chaque drachme contient  $\frac{1}{8}$  de grain d'Hypophosphite de calcium,  $\frac{1}{8}$  de grain de chaque Hypophosphite de potasse et de fer,  $\frac{1}{8}$  de grain d'Hypophosphite de Manganese,  $\frac{1}{8}$  de grain de muriate de Quinine (français) et 2 gouttes de teinture de noix vomique.

**R. CARRIERE, Chimiste Droguiste,**

Téléphone, —6141.

No 1341, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

Echantillon fourni sur demande. | Dépôt dans toutes les Pharmacies.

EN VENTE AU BUREAU DE CE JOURNAL

**L'HYGIENE DANS L'EDUCATION**

Conférence faite devant l'Union Catholique de Montréal,  
le 15 mars dernier, par

**LE DR J.-I. DESROCHES**

Brochure in 8° de 14 pages.

L'exemplaire : - 15 centims.

**PRECEPTES DE L'HYGIENE SCOLAIRE**

Travail fait sur la demande d'un de nos plus éminents Dignitaires  
ecclésiastiques de la province de Québec.

Brochure in 8° de 14 pages.

L'exemplaire : - 15 centims.

Les deux brochures : 25 centims.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE FONDÉ EN 1884

---

VIII<sup>e</sup> ANNÉE

MONTREAL, MAI 1891

No 1

---

LA REDACTION : LE DR J.-I. DESROCHES.  
L'ADMINISTRATION : LE DR J.-A. BEAUDRY.

---

## AVIS A NOS ABONNÉS

Abonnés, nous vous prions instamment de bien vouloir payer votre abonnement d'avance.

Abonnés retardataires, veuillez donc vous rappeler, une bonne fois, que nous avons besoin de tout notre dû. C'est pourquoi l'Administration se verra, dans quelques jours, dans la triste obligation de vous faire une demande plus pressante que celle que nous vous adressons aujourd'hui.

---

## HUITIÈME ANNÉE

Avec le présent numéro, notre *Journal d'hygiène populaire* entre dans sa huitième année d'existence. Nous constatons, avec orgueil, que la faveur publique s'est attachée à notre publication. Petite au début, elle a grandi, et aujourd'hui, avec ses 32 pages, elle peut soutenir la comparaison avec les publications les plus connues de l'Europe.

Conseiller sanitaire et impartial, notre journal apprend à nos lecteurs à se garer eux-mêmes des maladies par de sages précautions et par une observance rigoureuse des préceptes de l'hygiène. Comme par le passé, nous travaillerons ardemment et incessamment à instruire nos lecteurs de tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à la santé.

Nous espérons que nos abonnés nous resteront fidèles, et que chacun s'empressera de nous envoyer sa souscription, nous témoignant ainsi de la reconnaissance.

LA DIRECTION.

## LE CONSEIL D'HYGIENE

Dans sa séance du 21 de ce mois, le Conseil d'hygiène de la province de Québec a reçu, en députation, le Comité de santé de Montréal. Il s'agissait d'avoir l'opinion au Conseil sur des questions concernant les vidanges de la ville de Montréal.

Monsieur le président, le docteur Lachapelle, au nom du Conseil d'Hygiène, expliqua à la députation la valeur sanitaire des résolutions suivantes, et leur importance pratique concernant la santé publique. Voici ces résolutions :

“ A ” RESOLU.—Que, dans l'intérêt de la salubrité publique, le mélange des cendres et des détritux dans les matières de vidanges est désirable vu que les cendres agissent alors comme absorbant et antiseptique et retardent, par conséquent, la décomposition des matières animales et végétales.

Que ce mélange de cendres et de détritux doit EN ENTIER ET SANS TRIAGE PRÉALABLE, passer par l'incinérateur afin que les cendres et autres matières combustibles contaminées par contact ou voisinage, et quelquefois même saturées, soient complètement désinfectées par la chaleur développée dans le four de l'incinérateur, ce qui permet de les employer ensuite et SANS AUCUN DANGER pour le remblai et autres fins.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Son Honneur le Maire et au Bureau d'Hygiène de la Cité de Montréal avec prière d'en tenir compte lorsqu'il s'agira de renouveler le contrat pour l'enlèvement des vidanges.

“ B ” RESOLU.—Que le Conseil d'Hygiène est, d'avis que le curage des fosses d'aisances fixes et le transport des matières en provenant doivent être faits durant la nuit.

Qu'en transmettant la copie de la présente résolution au Maire et au Bureau d'Hygiène de la Cité de Montréal, le Secrétaire attire leur attention sur le pouvoir que les derniers amendements faits à la loi de l'Hygiène publique donnent aux Conseils municipaux de prohiber les fosses d'aisances fixes. —

Cette démarche de la part du Comité de santé de Montréal est très louable. C'est une preuve évidente que les échevins qui composent ce Comité, comprennent les exigences et les intérêts sanitaires de la ville. Espérons que nos échevins se rappelleront toujours à l'occasion l'existence de notre Conseil d'hygiène. D'ailleurs la science de l'hygiène exige des études considérables que ne peuvent faire nos édiles. Alors à eux de se confier entièrement dans les conseils de nos hygiénistes officiels.

Il a été décidé que le Dr Lachapelle et le Dr Craik représenteront le Conseil au Congrès international d'hygiène qui aura lieu en août, à Londres, tous deux ayant l'intention de faire un voyage en Europe dans le cours de l'été prochain.

Le Dr Beaudry a présenté un rapport sur les conditions sanitaires de la ville Québec.

# PRÉCEPTES DE L'HYGIÈNE SCOLAIRE

PAR

LE DOCTEUR J.-I. DESROCHES

Rédacteur en chef du "Journal d'Hygiène Populaire."

---

C'est avec une bien légitime satisfaction que nous informons nos lecteurs que ce travail a été fait sur la demande d'un de nos plus éminents Dignitaires ecclésiastique de la province de Québec. C'est vous dire l'attention que l'auteur y a mis pour grouper méthodiquement, clairement sous la forme pratique de préceptes tout ce qui se rapporte à l'hygiène dans l'éducation.

---

Il ne faut jamais nuire à la santé de l'élève ; aussi il importe de donner au père de famille cette conviction que la santé de l'enfant ne peut pas être compromise par la fréquentation de nos établissements scolaires. Pour cela, il convient de considérer les principes qui permettent de réaliser les conditions essentielles sur lesquelles repose l'hygiène dans l'éducation.

### **Emplacement scolaire.**

Le terrain destiné à recevoir le bâtiment scolaire doit être sec ou rendu sec, situé sur une partie élevée et bien aérée, éloigné de tout établissement bruyant, malsain ou dangereux, de tout endroit insalubre ou marécageux, isolé le plus possible de toute habitation. Sa superficie sera assez spacieuse pour y installer une vaste cour et un jardin ; pour y planter beaucoup d'arbres à une certaine distance du bâtiment scolaire.

### **Orientation.**

Les meilleures expositions de l'habitation, en Canada, sont à l'ouest et au sud-est, qui, dans nos climats, permettent l'accès du soleil le matin et le soir.

## **Matériaux de construction.**

Les matériaux de construction de l'habitation scolaire seront secs, solides, réfractaires de l'humidité et mauvais conducteurs de la chaleur. La pierre et la brique sont ce qu'il y a de mieux pour l'édification des murs extérieurs de nos maisons ou demeures.

## **Dispositions de l'habitation scolaire.**

Il est de la plus haute importance de bien proportionner l'étendue de l'habitation scolaire à l'effectif de la population qu'elle doit loger ; de l'espace d'au moins cinquante pieds des constructions voisines ; de lui accorder au plus deux étages surmontés de greniers ; de l'élever sur une cave en maçonnerie bien cimentée, ayant quelques pieds au-dessus du niveau du sol ; d'installer les salles de classes, d'études, de jeux et d'exercices, au premier étage ; les dortoirs, l'infirmerie, les salles de bains et les bains de pieds, au second étage ; de disposer les escaliers conduisant aux étages de façon à recevoir la lumière venant du dehors. Ces escaliers seront larges, droits, et non en forme de vis ou d'escargot. Les volées de 13 à 16 marches seront séparées par un palier de repos. La hauteur sous les plafonds ne sera pas inférieure à 12 pieds. Il n'y aura pas de corniches autour des murs. Le sol des locaux sera parqueté en bois dur bien joint ; toutefois on admet les bois de sapin et de pin dans les régions où le bois dur n'existe pas, mais à condition qu'ils soient employés par lames étroites et passés à l'huile de lin bouillante. Tous les locaux seront disposés de façon à recevoir un volume d'air proportionnel au nombre d'élèves, ainsi que les rayons scolaires. Enfin le réfectoire, la cuisine et ses dépendances seront relégués dans un bâtiment spécial communiquant, par un couloir, à l'habitation scolaire.

## **Les salles de classes et d'études.**

Les salles de classes et d'études seront rangées d'un même côté de la maison scolaire s'ouvrant sur un large corridor qui longe l'autre côté. L'aire de ces salles doit présenter, par élève, un volume d'air pur de 150 pieds cubes. Cependant ce chiffre est considéré un minimum. De là l'obligation de pourvoir à une ventilation active

## **Dortoirs et infirmerie.**

Pour les dortoirs, où les élèves passent la nuit, le volume d'air requis pour chacun sera de 600 pieds cubes. L'infirmerie exige 1 200 pieds cubes. Dans l'un et l'autre cas, une ventilation constante est nécessaire.

### **Ventilation.**

Il est d'absolue nécessité, pour conserver la santé, d'assurer dans les locaux d'habitation, soit le jour, soit la nuit, une ventilation active et d'une façon insensible. Il ne faut pas oublier que les courants d'air donnent souvent naissance à des maladies plus ou moins graves.

1.—La meilleure méthode et la plus efficace, est la ventilation produite par des ouvertures opposées et dont l'action, en absence des élèves, peut se prolonger plusieurs heures.

2.—Les châssis des fenêtres sont, dans le sens de la hauteur, divisés en deux parties s'ouvrant séparément pour la ventilation. Les châssis doubles sont pourvus, en haut et en bas, de vasistas ; la rangée supérieure des vitres est remplacée par des carrés de toile écrue et de petits stores encadrés élégamment. C'est un excellent moyen de rendre à l'air d'une pièce sa quantité et sa pureté normales.

3.—La cheminée, quand elle tire bien, est un puissant moyen de ventilation. L'air extérieur, qui arrive par les joints des portes, et des fenêtres, aussi par les vasistas, en traversant la pièce s'échappe par la cheminée, en passant par le poêle, ou à l'aide de tubes creux, mobiles, évasés en forme d'entonnoir, adaptés au tuyau de fumée.

4.—On sait que l'air chauffé a une tendance à s'élever. Ainsi un calorifère à eau chaude étant installé dans le sous-sol, permet d'introduire un air nouveau par des conduits horizontaux s'ouvrant au dehors immédiatement au-dessous du plafond de la cave. Cet air froid s'échauffe au contact des tuyaux à eau chaude et se répand dans les diverses pièces à chauffer. L'air vicié est expulsé par le haut. Ceci est conforme aux lois de la physique.

Ce système de ventilation est très recommandable, mais nécessite un appareil de chauffage approprié.

### **Chauffage.**

Dans nos climats, le froid nous force de fermer nos portes et nos fenêtres, et de chauffer l'intérieur de nos habitations. De là l'obligation simultanée du chauffage et de la ventilation.

On emploie, suivant les cas et les établissements, le poêle à air libre, le calorifère à air chaud, le calorifère à eau chaude ou le calorifère à vapeur.

1.—LE POÊLE A AIR LIBRE doit être garni d'une double enveloppe métallique; il sera pourvu d'un réservoir d'eau avec surface d'évaporation. Le tuyau de fumée ne passera pas au-dessus de la tête des élèves. On peut adapter au tuyau de fumée un tube creux en forme d'entonnoir et muni d'une soupape, que l'on ferme et ouvre à volonté, suivant que l'on veut diminuer ou augmenter le combustion du foyer.

2.—LE CALORIFÈRE A AIR CHAUD se compose d'une foyer placé dans la cave où arrive de l'air puisé à l'extérieur; de tuyaux en tôle ou en fonte pour la distribution de cet air échauffé dans les diverses pièces; d'ouvertures pratiquées dans le plafond de chaque pièce qui, formant tirage, facilitent l'arrivée de l'air chaud et l'expulsion de l'air vicié. Pour remédier aux inconvénients que présente ce système de chauffage, on annexe au calorifère un réservoir à eau dans lequel l'air s'humecte, et un filtre en charbon ou en coton qui le purifie.

3.—LE CALORIFÈRE A EAU CHAUDE se compose d'une chaudière, du haut de laquelle part l'eau par un tube qui va en serpentant dans les diverses pièces à chauffer, et qui revient ensuite à la partie inférieure de la chaudière. Ce mode de chauffage est le plus sain, celui que l'hygiène recommande particulièrement.

4.—LE CALORIFÈRE A VAPEUR est également composé d'une chaudière et de tuyaux conducteurs de la vapeur. Ce système de chauffage présente des dangers d'explosion.

5.—Le BOIS est le plus sain des combustibles, celui qui répand le moins de gaz délétères.

6.—Enfin la TEMPÉRATURE que nous devons entretenir dans l'intérieur scolaire, celle qui convient le mieux pour le travail de la pensée, aussi bien que pour le sommeil, ne doit pas dépasser 65 degrés Fahrenheit.

### Eclairage.

1.—ÉCLAIRAGE NATUREL.—Bien compenser les baies d'éclairage avec l'espace à éclairer : la lumière diurne doit être répartie également par toute la pièce.

L'éclairage bilatéral est convenable, mais l'éclairage unilatéral gauche est celui qui rallie le plus de suffrages.

Ne jamais éclairer par le plafond, par devant ou par derrière.

Il faut toujours mitiger l'effet trop éblouissant de la lumière solaire au temps où les élèves sont au travail, par des stores, des persiennes ou des jalousies.

2.—L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL se fait à l'aide de l'électricité, du gaz et du pétrole. L'éclairage électrique est le plus hygiénique et celui de l'avenir. L'éclairage par le gaz et le pétrole présente de graves inconvénients.

Quel que soit le mode d'éclairage en usage, les lampes sont placées forcément au-dessus de la tête des élèves ; et leur nombre est déterminé par la quantité de lumière requise, lumière qui doit se rapprocher le plus possible de celle du jour. Il est nécessaire d'avoir à l'entour de la flamme un contre-abat-jour en verres colorés au noir de fumée ou mieux encore en verres blancs opales.

### Mobilier scolaire.

Le mobilier scolaire est une question capitale admise par tous les hygiénistes.

La table et le banc scolaires doivent varier selon la taille de chaque élève. La table est de hauteur convenable, lorsque l'élève, assis droit sur son banc, et ayant les pieds appuyés sur le parquet ou sur un marche-pied, peut poser commodément l'avant-bras sur

la table ou en d'autres termes la hauteur de la table doit être égale à la hauteur du siège plus la distance qui sépare le coude du dit siège, le bras étant tenu près du corps. Le dessous de la table ne doit gêner en rien les jambes de l'élève.

La hauteur du banc permettra toujours l'appui des pieds sur le parquet. Il sera muni d'un dossier ne dépassant pas en hauteur la pointe de l'omoplate ou la moitié du dos.

La distance horizontale du banc à la table sera nulle.

### Cabinets d'aisances.

1.—LA FOSSE FIXE se compose d'un récipient imperméable en maçonnerie placé dans le sol, d'un tuyau de chute et d'un tuyau d'évent qui s'élève aussi haut que l'exigent les constructions voisines. Il importe de la nettoyer chaque année avant l'arrivée des chaleurs ; d'y jeter souvent des substances désodorantes et désinfectantes.

2.—LA FOSSE MOBILE se compose d'un tonneau à parois métalliques, imperméables et imputrescibles, percé sur un de ses fonds, auquel aboutit le tuyau de chute de la latrine. Le tuyau de chute est muni d'un tuyau d'évent s'élevant au-dessus du toit des habitations voisines. Ces réservoirs mobiles, moins malsains que les fosses fixes, doivent être fréquemment enlevés pour le nettoyage.

L'installation de la fosse fixe et de la fosse mobile doit être telle sorte que les vents régnants ne rejettent pas les gaz dans les locaux scolaires, ni dans la cour, mais de façon à être facilement surveillées par le maître.

3.—LES CLOSETS A TERRE SÈCHE, A CENDRE OU A SCIURE se composent d'un baril étanche et d'une trémie pour les substances absorbantes (terre sèche, cendre ou sciure) placée en arrière et au-dessus du siège. La trémie est reliée à la latrine par un mécanisme que le visiteur fait jouer au besoin pour projeter sur les matières de vidange une quantité de poudre. Pour assurer l'efficacité de ce système de cabinet d'aisances, il faut que la construction soit bien faite et que le personnel soit bien surveillé et instruit. Ce système constitue un excellent moyen de désodorisation, presque aussi bon que le water closet. Mais il faut une très grande surveillance pour en assurer le bon fonctionnement.

4.—**WATER CLOSETS.**—Partout où il est possible d'appliquer l'évacuation immédiate des vidanges au moyen d'un système de canalisation, l'hygiène le préfère ainsi.

Le cabinet d'aisances, dans l'habitation, doit être bien aéré et entretenu bien proprement. La cuvette du cabinet d'aisances sera muni d'un appareil formant fermeture hydraulique et permanente ; d'un réservoir permettant de fournir dans ce cabinet une quantité d'eau d'au moins deux gallons, par personne et par jour. L'eau ainsi livrée dans la cuvette de ce cabinet, doit former une chasse d'eau suffisamment vigoureuse. Le tuyau de chute doit s'élever au-dessus du faite de la maison, donnant ainsi une aération continue. De temps à autre il est bon de jeter dans la cuvette des désinfectants qui assainissent aussi le tuyau de chute et le branchement de la maison à l'égout de la rue.

Il y aura un siège d'aisances par 25 élèves.

5.—**URINOIR.**—Les écoles de garçons seront munis d'urinoirs dont les cases auront  $2\frac{1}{2}$  pieds de largeur et 3 pieds de profondeur. Il y aura un service d'eau pour le nettoyage.

Il est convenu d'accorder un urinoir par 25 élèves.

### **Cour.**

La cour doit recevoir largement l'air et la lumière. Le sol sera entretenu bien proprement, et non recouvert de graviers.

### **Eau potable.**

Choisir une eau potable, surveiller la nature des conduites et des réservoirs, employer pour les conduites, des tuyaux de plomb doublés d'étain. Les tuyaux de plomb sont dangereux parce qu'ils sont souvent la cause d'empoisonnement par ce métal.

Choisir l'emplacement des puits loin des usines, de leurs puits, des égouts, des dépôts d'immondices, de fumier et de purins, des fosses d'aisances, des cimetières, enfin hors de l'atteinte de tout voisinage suspect.

### **Programme scolaire.**

1.—L'homme est composé d'un corps et d'une âme, si intimement unis, qu'ils réagissent, à chaque instant, l'un sur l'autre.

L'élève est à la période de croissance, tant au physique qu'au moral. C'est pourquoi le programme scolaire doit avoir une signification morale et un but utile : favoriser le développement des facultés, des organes et des fonctions, en dirigeant l'élève avec prudence et méthode ; lui fournir une instruction générale solide ; chercher à développer en lui la faculté de raisonner avec justesse et logique ; enfin lui procurer la méthode de s'instruire quand il sera homme.

2.—SÉDENTARITÉ.—L'élève a une insatiable soif d'agitation ; c'est dans sa nature. Si ce besoin n'est pas satisfait, si la discipline réprime cette nature mobile, peu à peu l'écolier perd sa vivacité et sa galté. Il est devenu sage, dit-on. Non, car cet élève ainsi discipliné, dénaturé en quelque sorte, est devenu victime de la sédentarité qui ne produit que des résultats malheureux au point de vue de la vigueur physique et intellectuelle.—La sédentarité est donc à redouter chez l'enfant et le jeune homme, puisqu'elle s'accompagne de toutes les funestes conséquences qu'entraîne le défaut d'exercice chez des êtres en voie de formation.

3.—SURMENAGE INTELLECTUEL.—A mesure que les exigences de la vie se multiplient et que les diverses branches des connaissances humaines se développent, le maître se croit obligé de tout apprendre à l'élève, de lui faire tout entrevoir au risque de fatiguer sa mémoire en l'encombrant, et de laisser atrophier son intelligence qui n'a pas le temps de préparer par la réflexion, ni de digérer, pour la rendre assimilable, la trop grande quantité de matières scientifiques qu'on lui impose chaque jour. Cette anomalie, contre laquelle il conviendrait de mettre terme une bonne fois, s'appelle surmenage ou malmenage intellectuel. On donne le pas, de la sorte, aux esprits prime-sautiers et superficiels sur les esprits méditatifs et profonds.

4.—HEURES DE CLASSES ET D'ÉTUDES.—La brièveté des heures de classes et d'études, leur interruption fréquente par des intervalles de repos s'imposent pour prévenir la sédentarité et le surmenage intellectuel. « Il faut, dit Javal, que les temps de repos soient assez nombreux pour que la fatigue cérébrale n'atteigne jamais la

mesure où l'attention commence à faiblir, et assez courts pour ne pas surexciter la circulation au point de rendre difficile la reprise du travail. ”

Les études de plus de 2 heures seront interrompues par un repos de 15 à 20 minutes.

Une excellente distribution des heures du jour est la suivante :

8 HEURES DE TRAVAIL ; 8 HEURES DE LIBERTÉ ; 8 HEURES DE SOMMEIL.

Cependant cette règle de 8 heures de travail comme maximum pour les maisons d'éducation supérieure, ne doit pas atteindre les élèves des écoles primaires.

Après le repas, pas de travail oculaire et cérébral.

Pendant le travail oculaire et cérébral, position droite de la tête et du corps. L'élève ne mettra aucun des coudes appuyé sur la table, mais tous les deux également.

Écriture droite, sur un papier droit, corps droit.

5.—L'EXERCICE PHYSIQUE est le contre-poids du travail de l'esprit et de la sédentarité. La locomotion est inhérente à notre nature. A l'éducateur l'obligation de cultiver chez l'élève l'appétit de l'exercice physique.

Les exercices physiques ne doivent pas être trop violents, ni trop prolongés : la fatigue musculaire arrête le développement au lieu de le favoriser ; et les écoliers, sous leur influence, n'ont plus le calme que les travaux de l'esprit exigent.

LA GYMNASTIQUE dont le but est de régler les mouvements du corps et de développer les muscles pour mieux assurer le développement et le fonctionnement des organes, s'impose, par son utilité, dans l'éducation de la jeunesse studieuse.

La gymnastique sans appareil se compose de mouvements raisonnés qui peuvent se faire partout, et qui constituent une gymnastique plus énergique qu'on ne le suppose généralement.

Voici la série des divers exercices de cette gymnastique :— Exécuter avec les bras un mouvement circulaire (20 fois) ; élever

les bras verticalement (12 fois); les allonger en avant (30 fois); en dehors (30 fois); faire 8 à 10 respirations profondes.—Exécuter un mouvement circulaire avec le tronc (30 fois); se frotter les mains (80 fois); courber et redresser le tronc (12 fois); élever le genou à la hauteur du bassin (18 fois); 8 à 10 respirations profondes.—Rapprocher les jambes (8 fois); étendre et fléchir le pied (40 fois); exécuter le mouvement de scier (30 fois); élever la jambe latéralement (12 fois); 8 à 10 respirations profondes.—Lancer les bras en avant et en arrière (10 fois); s'accroupir (24 fois); lancer les jambes latéralement (100 fois); 8 à 10 respirations profondes.—Lancer la jambe en avant et en arrière (10 fois); latéralement (24 fois); trotter sur place (200 fois); 8 à 10 respirations profondes."

La pratique de cette gymnastique met en jeu toutes nos articulations et tous nos muscles.

6.—LA PROPRETÉ est une notion qui s'apprend comme les autres; et la bonne tenue de l'établissement scolaire, dans toutes ses parties, doit être telle qu'elle puisse servir d'exemple.

La propreté chez l'élève est de rigueur. De là l'obligation pour l'éducateur d'inspirer à l'élève que le respect de soi-même se fortifie par la propreté de la personne. La pratique de l'eau, trempe, aguerrit les nerfs, leur donne la force, le calme, l'énergie et la fierté.

7.—L'ENSEIGNEMENT DE L'HYGIÈNE.—L'hygiène est une science d'application, qui étudie l'homme, lui apprend à user de tout ce qui l'entoure, et à se placer dans les conditions les plus favorables au point de vue du fonctionnement régulier de tous ses organes et de toutes ses facultés. L'importance de l'enseignement de l'hygiène résulte donc de l'importance de la santé sans laquelle l'homme, quelque instruit qu'il soit, compte pour bien peu comme valeur sociale.

L'hygiène privée traite des connaissances qui s'appliquent à l'homme pris isolément. Pour bien comprendre l'hygiène publique, il faut avoir une connaissance approfondie de l'hygiène privée qui embrasse tous les éléments de la science. De là l'obligation de l'enseignement de l'hygiène privée dans nos écoles.

## MALADIES CONTAGIEUSES

La question des maladies contagieuses est une des plus graves de l'hygiène scolaire. C'est pourquoi nous parlerons ici de quelques-unes de celles qui atteignent plus particulièrement l'enfant et le jeune homme ; et nous exposerons, avec précision et clarté, les mesures d'urgence qu'il faut prendre dès l'apparition de l'une de ces maladies.

Disons de suite qu'il ne faut jamais se fonder sur la légèreté d'un cas de maladie contagieuse pour attacher une importance moindre aux mesures à prendre pour en empêcher la propagation.

Voici les maladies que nous mentionnons ici : variole, varicelle, rougeole, scarlatine, diphtérie et croup, oreillons, fièvre typhoïde, tuberculose, coqueluche, gale, teigne.

L'**ÉPILEPSIE** se développe fréquemment sous l'influence de la terreur causée par la vue d'une attaque épileptique. C'est encore un genre de contagion qui veut l'exclusion de l'école de l'élève qui en est atteint.

### L'exclusion.

L'éloignement de l'élève atteint d'une maladie contagieuse ne cessera que lorsque tout danger de contagion aura disparu.

Dans le cas de **VARIOLE**, l'exclusion durera sept semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de **VARICELLE**, la réadmission ne sera accordée qu'après quatre semaines.

Dans le cas de SCARLATINE, l'exclusion se prolongera au moins sept semaines.

Dans le cas de DIPHTÉRIE, la réadmission ne sera permise que quand toute rougeur de la gorge et toutes traces de coryza seront disparues, c'est-à-dire après trois à six semaines depuis le début.

Dans le cas D'OREILLONS, l'éloignement durera jusqu'à huit jours après guérison complète, c'est-à-dire six semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de FIÈVRE TYPHOÏDE, l'exclusion durera jusqu'à rétablissement complet, c'est-à-dire sept semaines au moins depuis le début.

Dans le cas de COQUELUCHE, la réadmission ne devra se faire que dix jours au moins après guérison complète.

### **Le licenciement.**

Quand une maladie infectieuse a fait son apparition dans un établissement scolaire, et qu'elle semble vouloir prendre le caractère épidémique, il y a urgence d'effectuer le licenciement de cet établissement.

### **Désinfection et nettoyage.**

Aussitôt après le licenciement, on doit procéder immédiatement aux mesures de désinfection des locaux scolaires, des cabinets d'aisances, des conduites d'évacuation des immondices ; puis au lessivage des parquets, des boiseries, etc, etc.

### **Durée du licenciement.**

Les soins de désinfection et de propreté étant pris, les élèves qui n'ont pas subi les atteintes de la maladie contagieuse en question, seront réadmis après une période de temps variant suivant la durée d'incubation de cette maladie.

Ainsi :

Dans le cas de VARIOLE, la réadmission se fera après les trois semaines qui suivent le licenciement ; la vaccination ou la revaccination est un moyen efficace de prophylaxie, auquel il faut recourir en pareilles circonstances.

Dans le cas de VARICELLE, la réadmission aura lieu vers le vingtième jour après le licenciement.

Dans le cas de ROUGEOLE, on permettra la réadmission vers le douzième jour après le licenciement.

Dans le cas de DIPHTÉRIE et de CROUP, la réouverture de l'établissement pourra avoir lieu deux semaines après le licenciement.

Dans le cas d'OREILLONS, la réadmission ne se fera que vingt jours après le licenciement.

Dans le cas de FIÈVRE TYPHOÏDE, la réouverture de la maison scolaire ne se fera que deux semaines après le licenciement. L'élève ne devra présenter alors aucun désordre dans sa santé.

Dans le cas de COQUELUCHE, la réadmission ne pourra se faire qu'après les douze jours qui suivent le licenciement.

LA TUBERCULOSE est une maladie contagieuse, l'élève qui en est atteint doit être exclu de l'établissement scolaire.

### **Inspection hygiénique et médicale.**

L'inspection hygiénique et médicale s'impose dans l'établissement scolaire : en effet, l'éducation physique de nos enfants ne saurait être dirigée vers ce but, avec une certitude plus éclairée et une connaissance suffisante, sans l'intervention du médecin hygiéniste, parce que lui seul possède les sciences requises pour bien diriger l'application pratique des principes de l'hygiène.

A nos maîtres en pédagogie l'obligation de reconnaître et d'affirmer l'utilité de cette suggestion.

### Ne l'oublions pas :

L'hygiène et la morale, indissolublement unies, constituent les bases véritables de toute bonne éducation.

---

## DU CARACTÈRE, DE LA VALEUR ET DE L'UTILITÉ SOCIALE DE L'HYGIÈNE

Conférence prononcée dans la Chaire des Cours littéraires de l'Université Laval par le Docteur D. BROCHU, Professeur d'Hygiène.

(Suite.)

Ces familles se font remarquer par le chiffre des naissances qui est de 35 pour 1 000. Vu cette particularité et vu les conditions précaires qui leur sont imposées par un salaire modique, on devait s'attendre à constater une mortalité plus élevée parmi ce groupe de familles que parmi la population générale de la ville. Les rapports et les registres officiels établissent le contraire, comme le démontre le tableau suivant :

Mortalité pour 1 000 habitants. Métropole.	Mortalité pour 1 000 habitants. Improve <sup>d</sup> Industrial Dwelling Co.
1875 . 23.7 . . . . .	15.2
1884 . 20.3 . . . . .	14.3
1886 . 20.0 . . . . .	13.7
1887 . 19.0 . . . . .	12.5
1888 . 19.0 . . . . .	11.2

Ainsi, voilà un groupe de population qui est loin d'être le plus favorisé sous le rapport des conditions matérielles de la vie et qui, par le fait d'être placé dans des habitations pourvues systématiquement des meilleures conditions de salubrité, donnent les preuves d'une vitalité qui ne se rencontre pas dans les milieux les plus aisés, mais d'où l'hygiène est absente.

Ces résultats si féconds en enseignements, n'ont jamais été surpassés si ce n'est par la ville de Pullman, aux États-Unis. Cette ville récente est presque exclusivement réservée aux ouvriers de la

Compagnie de la construction des chars Pullman. Elle doit sa fondation à une idée généreuse et philanthropique du puissant industriel qui lui a donné son nom et qui a voulu assurer, ainsi, à ses nombreux employés tous les avantages de la santé en même temps que les jouissances du confort et du bien-être compatibles avec leur état.

L'assiette géologique de cette ville, avant qu'elle fût livrée aux habitations, a été assainie d'avance par les meilleurs procédés du drainage et de la canalisation pour les égouts. L'approvisionnement de l'eau est abondante et de bonne qualité. Chaque habitation est isolée par un espace libre de terrain qui peut permettre la culture d'un jardin d'agrément ou de plantations légères, et qui, dans tous les cas, assure les deux conditions essentielles de la salubrité, l'abondance de l'air pur et de la lumière solaire. Les rues sont largement ouvertes, bordées d'arbres, et maintenues dans la plus rigoureuse propreté. Enfin, comme complément de tous ces avantages hygiéniques, la règle établie ne tolère pas le débit des boissons alcooliques.

Aussi les maladies ne trouvent-elles, le plus souvent, dans ce milieu, qu'un terrain réfractaire à leur évolution, et la mort est-elle lente à choisir ses victimes. Le chômage par les maladies n'est guère connu parmi les ouvriers ; on ne semble, pour ainsi dire, y mourir que pour satisfaire à la loi commune, le *semel mori*. C'est ce qui lui a valu le surnom de *ville hygiénique modèle*.

Vous ne trouverez pas sans intérêt que je mette ici sous vos regards les statistiques vitales de notre pays.

Ces statistiques ne sont recueillies que depuis 1883. Elles ont été le prélude de notre organisation sanitaire intérieure qui n'est pour ainsi dire, qu'à peine ébauchée.

Toutes incomplètes qu'elles soient, elles n'en sont pas moins éloquentes, à leur manière. En nous faisant connaître le tribut élevé que nous payons à la mort, chaque année, elles nous feront mieux juger des enseignements que nous devons emprunter à l'expérience des autres pays, et de la responsabilité qui nous incombe de compléter notre système de défense contre les maladies qui épuisent la vitalité de nos populations. Elles nous feront mieux comprendre, en même temps, quelles compensations l'hy-

giène peut nous offrir en retour des sacrifices qu'elle nous imposerait pour une protection plus efficace de la vie humaine.

J'emprunterai au *Journal d'hygiène populaire*, l'organe du Conseil Provincial les données relatives aux statistiques officielles publiées par le Département de l'Agriculture à Ottawa pour l'année 1888-89.

Sous le titre de "Péril national" le savant hygiéniste qui préside à la rédaction de cet excellent journal, le Dr Desroches, nous faisait connaître, d'une façon saisissante, le bilan de nos statistiques: "Le taux de la mortalité, disait-il, pour l'année 1888, dans les sept principales villes de la province de Québec s'élève à 31 pour 1 000 habitants, tandis qu'il ne dépasse guère 20 en Angleterre et aux Etats-Unis, 22 en France, et 24 dans les autres pays."

"Les 27 villes du Canada qui fournissent mensuellement la statistique mortuaire au Ministère de l'Agriculture à Ottawa, comptaient, l'année dernière, une population Canadienne-française d'environ 224 872 habitants; le total des décès parmi les Canadiens-français de ces villes a été en 1888 de 7 594, soit un taux de plus de 33 pour 1 000 âmes."

"La population collective des sept principales villes de la province de Québec éroit, l'année dernière, de 320 188 habitants. La mortalité chez les enfants au-dessous de cinq ans de cette population se chiffre à 6 905, soit à un taux de 714.20 pour 1 000 du total des décès et de plus de 21 pour 1 000 habitants de la population."

"En présence de ces chiffres élevés qui constituent notre deuil national, ne nous est-il pas parmi de jeter le cri d'alarme au sujet du ralentissement de notre peuple dans l'accroissement de sa population?"

Tel est l'avertissement que ces statistiques inspirent à l'organe le plus accrédité de l'hygiène dans cette province.

Les statistiques pour l'année 1889-90 accusent une amélioration sensible, pour l'ensemble des villes de la Confédération; mais il est regrettable, pour nous, de constater que notre bonne ville de Québec, avec le site le plus salubre que l'on puisse désirer pour une ville, conserve encore, malgré tout, pour cette année, son chiffre habituel d'une mortalité qui dépasse 31 pour 1 000 habi-

tants, lorsque, dans plusieurs autres villes du *Dominion*, la mortalité n'est que de 18 à 20 pour 1 000.

Est-ce une coïncidence ou l'effet de circonstances incontrôlables ? Ne serait-ce pas plutôt parce que nous sommes trop lents à achever notre organisation sanitaire municipale, et que nous laissons trop souvent à l'état de lettres mortes les lois et les règlements qui sont promulgués pour la sécurité commune ?

Ce chiffre persistant d'une mortalité élevée ne laisse aucun doute que nous ne marchons pas de pair avec les autres villes, dans la voie des progrès de l'hygiène.

Si nous ne sommes prompts à nous réformer, il sera à craindre que cette vieille cité de Champlain, qui est la ville historique par excellence, la terre classique des lettres au Canada, ne subisse le risque de s'illustrer d'une autre manière, en méritant d'être comptée comme la terre des maladies endémiques et épidémiques. A nos édiles sanitaires de nous préserver d'une pareille illustration !

#### IV

Pour nous faire apprécier davantage la valeur des progrès réalisés par l'hygiène, en faveur de la vie humaine dans les pays qui ont diminué leur mortalité, et pour nous faire comprendre la grandeur des pertes que nous subissons dans cette province, par la mortalité si élevée qui pèse sur notre population, il suffira d'établir quelle est la *valeur de la vie humaine* au point de vue de *l'économie sociale*.

“ La vie humaine, dit le Dr Jules Rochard, hygiéniste et publiciste éminent, n'a pas de prix quand on l'envisage sous son côté moral et intellectuel ”...

“ Mais, indépendamment de cette valeur morale et intellectuelle que personne ne songe à chiffrer, elle en a une toute matérielle ; elle représente un capital de grande importance. La loi ne l'envisage pas autrement, quand elle impose des dommages et intérêts à celui qui a causé involontairement la mort d'autrui ; et nous mêmes, lorsque nous contractons une assurance sur la vie, nous estimons que notre existence vaut une certaine somme, et nous voulons garantir à notre famille, en cas de décès, le rem-

boursement de cette somme, exactement comme si nous assurons une maison contre l'incendie ou un navire contre le naufrage."

" Cette valeur économique représente ce que chaque individu a coûté à sa famille, à la commune ou à l'état pour vivre, se développer et s'instruire; c'est l'emprunt qu'il a fait au capital social pour arriver à l'âge où il pourra le lui rembourser par son travail; elle est égale à la somme dont le produit de ce même travail représente l'intérêt. Elle va en augmentant depuis la naissance jusqu'à l'âge mûr. Elle reste quelque temps stationnaire... Puis elle continue à décroître, comme tout capital périssable, pour s'annuler dans la vieillesse où l'homme ne peut plus rendre de service à la société et devient une non-valeur, au même titre que l'infirme, que le malade, que l'aliéné, que l'oisif, qui ne sont que des charges sociales."

Des savants publicistes, Sir Ed. Chadwich, Sir James Paget et Farr, en Angleterre, Jules Rochard, en France, ont établi, par des calculs assez précis, que chaque vie humaine représente une valeur qui, exprimée en monnaie courante, équivaut à une somme variant de 1 500 à 5 000 francs : ce qui est inférieur à celle déterminée par les calculs de nos voisins les Américains qui l'ont élevée au chiffre de 3 500 dollars.

En appliquant ces données, sur la valeur matérielle de la vie humaine aux statistiques des différents pays dont nous avons indiqué la diminution de la mortalité, on se convaincra facilement de la justesse et de la vérité de cette proposition énoncée par le Dr Rochard, que : " si l'hygiène impose des sacrifices pécuniaires pour la réalisation de ses conceptions, elle paie par elle-même les frais de la communauté par les économies qu'elle réalise sur la vie humaine, sur le chômage, les frais de la maladie et de la mort."

La ville de Londres a consacré plusieurs millions de dollars pour les frais de son assainissement; mais, comme nous l'avons vu, elle épargne, aujourd'hui, 5 pour 1 000 de ses habitants, de plus qu'en 1850, soit 20 000 vies par année. En prenant pour base d'appréciation de la valeur matérielle de chacune de ces vies, le chiffre moyen déterminé par différents économistes, soit environ 2 500 francs, on établit une épargne de 50 millions de francs, chaque année, comme compensation des

sacrifices pécuniaires que cette grande métropole s'est imposée pour la santé publique.

A la dernière conférence sanitaire de Rome, des hygiénistes anglais disaient : " Nous avons dépensé, depuis un demi siècle, quatre milliards pour assainir notre pays, " soit la somme énorme de près de 100 millions par année. Mais, comme nous l'avons vu, par l'abaissement du taux de la mortalité qui a fait suite à ces mesures d'assainissement, le Royaume-Uni de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays de Galles épargne, annuellement, 150 000 vies de plus qu'en 1850 : soit une économie 375 millions de francs en valeur matérielle, chaque année.

Il n'est pas besoin de choisir d'autres exemples pour démontrer la vérité de ces axiomes : que la *santé* est la *richesse* des *nations* comme celle des *individus* ; que la *santé publique*, c'est le *bien public* ; et que toute *dépense faite* au nom de *l'hygiène* est une *économie*.

Encore, doit-on remarquer que ces statistiques de la mortalité n'éclairent qu'un des côtés de la question de l'hygiène envisagée au point de vue de l'économie sociale et qu'elles sont loin de nous donner une idée adéquate de la perturbation que le défaut de protection de la santé et de la vie humaine apporte dans les éléments de la fortune publique.

En effet, pour chaque cas de mortalité accusé dans les statistiques, correspond un certain nombre de malades qui ne figure pas dans la statistique mortuaire. L'expérience clinique démontre que, même pour les maladies graves, comme la fièvre typhoïde, il ne meurt que 15 malades sur 100 ; par conséquent 15 cas de mortalité dans les statistiques mortuaires indiquent 100 cas de maladies.

Or la maladie c'est l'incapacité pour le travail ; c'est donc une perte matérielle, et de plus, c'est une dépense. On a calculé que chaque maladie fait perdre en moyenne, au moins 30 journées de travail ; et on accorde 2 francs comme prix moyen de chaque jour de travail. On entrevoit immédiatement quel capital représente ces pertes de travail occasionnées par les maladies.

Si, maintenant, à l'aide de ces données, on cherche à apprécier quelle peut être l'influence sur la richesse nationale, de l'excès de

la mortalité et des maladies que subit sur notre population, nous arriverons à des conclusions bien propres à exciter notre intérêt.

Nous avons vu que le taux de la mortalité de la population collective des villes de la province de Québec s'est élevé à 31 pour 1 000 habitants et même à 33 parmi la population Canadienne-française. La mortalité, dans nos campagnes, serait aussi élevée, si non plus, d'après M. le Dr Beaudry, inspecteur sanitaire du Conseil d'hygiène, de la province de Québec. Nous avons vu également que le taux de la mortalité a été abaissé au chiffre de 19 par 1 000 en Angleterre, en Écosse et même à Londres qui ne sont pourtant pas beaucoup plus favorisés que nous sous le rapport du climat. Les exemples particuliers que nous avons cités, nous forcent d'admettre d'un autre côté, que ce chiffre de mortalité pourrait être diminué bien davantage, par les applications systématiques et généralisées de l'hygiène. Nous sommes donc en droit d'affirmer positivement qu'ici dans la province de Québec nous perdons au moins 10 vies pour 1 000 que nous pourrions sûrement épargner, si nous avions l'intelligence de protéger les intérêts de la vie humaine comme nous savons protéger les intérêts de notre commerce, de l'agriculture et de nos industries.

La population de la Province étant estimée 1 500 000 âmes, nous pouvons donc dire que nous payons à la mort, chaque année, une *dîme évitable* de 15 000 vies.

Or, comme nous l'avons indiqué par la détermination du rapport qui existe entre les chiffres de la mortalité et ceux des maladies correspondantes, une *dîme évitable* de 15 000 cas de mortalité accuse l'existence de 100 000 cas de maladies qui auraient pu être évitées. Chaque maladie entraînant une perte moyenne de trente journées de travail, l'ensemble de ces statistiques indique donc une perte annuelle de 3 000 000 de journées de travail dans notre province encore si peu développée.

Si l'on accorde 2 francs pour le prix moyen de chaque jour de travail on arrive à déterminer une somme de 6 000 000 de francs comme perte annuelle aux dépens du capital du travail. Si on applique, pour chacun des 15 000 cas de mortalité évitable, le prix moyen de la valeur économique de la vie humaine, soit 2 000 francs, on établit une somme de 30 000 000 de francs comme perte annuelle aux dépens du capital-vie. Voilà les *dîmes*

évitables que nous payons, chaque année, à la mort et aux maladies dans notre jeune pays où nous aurions pourtant un si grand besoin de concentrer nos forces vives ; et cela sans compter les frais de la mort, les dépenses de la maladie, les journées de deuil et d'angoisses imposées à des milliers de familles.

## V

Mais cette question de *l'hygiène publique* ou de la *protection* de la vie *humaine*, pour un jeune pays comme le nôtre, s'élève plus haut que les intérêts purement matériels de capital, d'argent ou de travail : elle touche directement à l'avenir de notre nationalité.

En effet l'hygiène a essentiellement pour but de conserver la santé, de prolonger la vie et de diminuer la mortalité. Les statistiques que nous avons étudiées, prouvent qu'elle a eu ce triple résultat partout où elle a reçu le concours libéral des autorités et la coopération intelligente des individus. Elle a donc pour effet de conserver à un pays le chiffre de sa population et de favoriser son accroissement. Or l'accroissement de la population est un des principaux éléments de la grandeur et de la prépondérance des peuples ; c'est le signe presque infallible de leur prospérité. Un pays dont la population décroît ou reste stationnaire est un pays qui marche vers la décadence. De nos jours, pas plus qu'autrefois la force ne va pas sans le nombre.

La grandeur et la prospérité d'une nation ne dépendent donc pas seulement du pays qu'elle habite, des institutions qui la régissent, mais, aussi et en grande partie du chiffre et de l'accroissement de sa population ainsi que de sa vigueur physique et morale.

Quant à nous, nous vivons dans un pays salubre, qui par son étendue, par sa fertilité et par ses richesses naturelles peut donner la subsistance à une population trente fois plus nombreuse que celle qui l'habite aujourd'hui. Nos institutions sont celles des peuples les plus libres et les plus religieux du monde. Notre population collective est formée par les rameaux des plus puissantes races qui ont illustré la famille humaine et qui, greffés sur ce sol nouveau, se développent en harmonie sous le même drapeau et sous l'égide de la même constitution. Enfin nous donnons l'exemple d'une fécondité qui étonne les autres nations. Nous

n'avons donc rien à envier aux autres nations sous tous ces rapports.

Que nous manque-t-il pour assurer notre prépondérance et nous faire arriver promptement aux destinées que nous avons le droit d'ambitionner sur cette terre que nos ancêtres ont ouvert à la civilisation ?

La réponse est nettement indiquée, pour une partie du moins, dans les statistiques officielles que nous avons analysées. La mortalité excessive qui pèse sur notre population et qui dépasse de 10 pour 1 000 celle de l'Angleterre, de Londres et de l'Écosse est un des obstacles les plus graves pour notre accroissement, pour l'établissement de notre prépondérance et de notre richesse nationale, au même titre que *l'émigration* qui nous décime depuis de longues années et que nous déplorons comme un péril national.

Nous avons, il est vrai, une natalité de 45 pour 1 000 habitants de la plupart tandis que la natalité des autres pays ne dépasse pas 35. C'est un avantage dont nous devrions savoir tirer un plus grand profit. Cette fécondité prodigieuse, qui découle plutôt de l'intégrité des mœurs de nos familles que des influences du climat et de la vitalité de notre race, nous a empêché jusqu'ici de décheoir et a servi à combler le déficit que tendent à créer dans notre économie sociale la mortalité excessive et l'émigration de nos compatriotes sur le territoire voisin.

Mais, si, en adoptant le sens pratique des habitants de la mère patrie, en ne ménageant pas les sacrifices pour organiser la défense contre les maladies qui prélèvent un si lourd tribut sur notre population, en entrant courageusement dans la voie des réformes sanitaires, nous savions trouver le secret de réduire notre mortalité à un taux égal à celui de Londres, de l'Angleterre et de l'Écosse, (ce qui serait comme nous l'avons démontré, une épargne de 15 000 vies par année), notre avancement et notre accroissement seraient deux fois plus rapides.

Cette perte annuelle de 15 000 vies que nous pourrions éviter, devrait nous être d'autant plus sensible que nous sommes obligés de faire appel à l'immigration étrangère pour remplir les vides de nos carrières, et qu'elle représente assez exactement le chiffre présumé des pertes annuelles que nous subissons, depuis 25 ans, par l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis.

Cette émigration qui nous décime, n'a guère pu être contrôlée par aucun des remèdes tentés jusqu'ici. C'est encore le problème qui préoccupe le plus vivement nos législateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre nationalité.

La plupart des réformes et des tentatives de progrès dans notre système économique semblent converger vers le but particulier de retenir au pays les enfants du sol. Cependant, on se sentira forcé d'admettre que ce fléau de l'émigration qui occupe à si juste titre l'attention de nos législateurs et de nos économistes, n'est pas une cause d'affaiblissement comparable à celle que nous subissons par l'excès de la mortalité évitable. L'émigration et l'excès de la mortalité nous font perdre, chaque année, un chiffre à peu près égal de vies ; l'une et l'autre sont par conséquent un égal péril en apparence, et constituent un affaiblissement moral et matériel très sensible pour notre jeune pays qui offre un champ si vaste pour des carrières nouvelles et pour l'extension de la colonisation. Mais l'émigration nous offre des compensations que nous ne trouvons pas dans la mortalité.

Ces familles, librement exilées du sol natal, continuent leur expansion sur la terre étrangère. Séparées de la mère patrie que par une ligne pour ainsi dire imaginaire, elles continuent la chaîne des relations sympathiques ; elles vivent des mêmes traditions nationales et religieuses qui sont comme le seul patrimoine qu'elles ont emporté dans leurs nouveaux foyers ; elles servent à créer des débouchés pour notre commerce et l'exploitation de nos ressources naturelles ; enfin elles reviennent quelquefois, en groupes assez nombreux, reprendre leur place au banquet de la nation.

Ce sont comme autant de rameaux détachés du tronc national qui se sont transplantés dans un autre sol, mais dans lequel leur sève vigoureuse leur a fait pousser de puissantes racines. Qui connaît assez le secret de notre avenir et les desseins de la Providence, pour prédire que nous ne serons jamais appelés à recueillir, un jour, les fruits mûris de ces arbres, rejetons de notre race, qui se seront multipliés et auront grandi loin du berceau de leur rationalité mais qui demain, peut-être, seront plus que million ?

Mais tous ceux que nous laissons périr inutilement, par l'absence d'un système efficace de protection sanitaire et qui, au nombre excessif de 15 000 chaque année, descendent pré-

niaturement dans la tombe, ceux-là ne reviendront plus et ne se multiplieront pas. Ils constituent une perte irréparable et sans compensation. Ces existences, à jamais perdues, sont comme autant de rameaux, qui jonchent la terre de leurs débris et qui témoignent d'un désordre et de lacunes graves dans notre organisation sociale.

Puisque la nécessité et les exigences du progrès dans une province encore jeune, nous font trouver avantage à offrir notre argent et nos richesses naturelles en prime à l'immigration étrangère, ne serait-il pas urgent d'aborder sérieusement le problème de notre organisation de la défense contre les maladies ; et ne serions nous coupables de négliger plus longtemps de nous imposer des sacrifices équivalents pour conserver avant tout ceux qui nous appartiennent déjà par le sang, par la langue et par l'amour national ?

Depuis l'origine de notre histoire, la Religion Catholique a toujours été considérée comme notre principal élément de force, élément qui a donné l'essor à toutes nos institutions et qui a été le véritable secret de l'accroissement prodigieux de notre population, en sauvegardant les mœurs de nos familles et en opposant par la sévérité de sa morale, une barrière contre les doctrines de Malthus qui limitent la fécondité des mariages. On sait que ces doctrines funestes sont devenues un véritable péril social pour certains pays, pour la France particulièrement, où la population reste presque stationnaire. Mais l'histoire toute récente de nos statistiques nous indique qu'il nous manque un autre élément de force important, dans notre organisation sociale : c'est l'Hygiène, cette science et cet art, qui, comme nous l'avons vu, est toute puissante pour prévenir les maladies, pour diminuer la mortalité, et qui sera toute puissante, également, pour conserver à notre pays les fruits bénis de notre fécondité providentielle, notre salut dans le passé et qui sera notre espoir dans l'avenir.

Nous avons été forcé de jeter les premières bases de notre organisation sanitaire intérieurs, en 1885, sous le coup de cette terrible épidémie de variole qui a coûté au delà de 5 000 vies à la seule ville de Montréal et qui a fait perdre plusieurs millions à notre commerce. Beaucoup d'efforts ont été tentés depuis, dans la voie des réformes hygiéniques ; beaucoup de travail utile a été accom-

pli surtout dans notre législation sanitaire, grâce au zèle éclairé du Conseil d'hygiène de cette Province; la connaissance de l'hygiène pénètre peu à peu dans tous les milieux par l'influence du *Journal d'hygiène populaire* qui remplit avec succès et avec éclat, la tâche de vulgariser cette science sociale; mais il reste encore beaucoup de progrès à réaliser au point de vue des applications. Il ne faudrait pas attendre une nouvelle épidémie aussi meurtrière pour se mettre à l'œuvre. Malheureusement dans certains districts les apôtres de l'hygiène sont plus rares que ne l'exigeraient les besoins du moment où il faut vaincre tant d'obstacles avant d'asseoir, sur une base convenable, un service de santé, obstacles qui naissent de l'indifférence, de la routine et des préjugés de notre population.

Nous avons les statistiques officielles qui nous éclairent suffisamment sur le bilan de nos pertes et les causes de notre mortalité. Il nous incombe d'abaisser de plus en plus le taux excessif de cette mortalité qui, comme nous l'avons vu, nous place sur un pied d'infériorité vis-à-vis des autres nations et qui compromet notre avenir comme peuple.

Pour arriver à ces résultats, il nous faudrait réaliser les desiderata suivants que je formulerai comme la conclusion de ce travail.

1o. Accorder une place un peu plus large à l'hygiène sociale dans les administrations publiques et dans les organisations municipales qui devraient se faire un but particulier de protéger les intérêts de la vie humaine à l'égal des autres intérêts sociaux.

2o. Introduire l'hygiène dans les programmes de l'enseignement scolaire supérieur, comme un complément à l'étude des sciences naturelles dont elle n'est pour ainsi dire que la synthèse et l'application: en faire même une matière obligatoire pour l'admission à certaines professions (architectes, ingénieurs, instituteurs), qui peuvent plus particulièrement faire bénéficier la société de cet art tutélaire.

3o. Vulgariser les préceptes élémentaires et les applications pratiques de l'hygiène dans tous les milieux de la société, puisque la coopération intelligente des individus est nécessaire pour assurer les avantages de toute législation sanitaire et le bon fonctionnement des services de l'hygiène publique.

Comme on le voit, les médecins ne sont pas seuls appelés à tra-

vailler à cette œuvre de réorganisation qui intéresse la sécurité commune. Tous ceux qui ont le privilège de la haute éducation, qui peuvent acquérir une foi plus éclairée, devraient ambitionner de devenir des apôtres de l'hygiène. Tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leurs semblables, l'avancement et la prépondérance de notre jeune pays, sont appelés à s'enrôler sous ce Labarum nouveau qui protégera, pour une large part, les destinées de notre race, et sur lequel on pourrait inscrire comme devise "Pro Patriâ" "Pour la Patrie." En effet, travailler, selon le véritable but de l'hygiène, à améliorer le sort de ses semblables, à les soustraire aux maladies, à leur conserver la plus grande somme de vie possible, c'est travailler à conserver à son pays ses forces vives ; c'est assurer son accroissement et par suite sa grandeur et sa prospérité. C'est donc faire acte de philanthropie et de patriotisme ; en un mot, c'est mériter de l'humanité et de la patrie.

---

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

### Boutons.

Il n'est rien de désagréable comme d'avoir le visage envahi par ces excroissances que le public désigne par le nom générique et général de boutons. Quelle que soit l'origine, il importe de les combattre activement.

Nous voulons plus particulièrement parler de l'urticaire ou de couperose, reléguant à part les furoncles qui ne peuvent être rangés au nombre des boutons avec, du moins, la signification que l'on donne d'ordinaire à ces derniers.

La chimie moderne s'est exténuée à inventer des eaux de toute espèce, eaux merveilleuses dont l'effet magique est célébré par tous les journaux. Nous nous contenterons de recommander aux patients l'emploi de la *fleur de soufre*. Toutes les personnes qui en ont usé nous en ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance.

### Cabinet de travail.

Les gens de cabinet, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de travaux intellectuels ne sauraient trop veiller à ce que le corps soit à son

aise comme aussi le doit être l'esprit. Il est donc indispensable, puisque le séjour qu'on y fait généralement est assez long, que l'ameublement se plie sans peine à toutes les habitudes et les inflexions physiques du travailleur. La lumière y sera ménagée de telle façon qu'elle ne puisse blesser les yeux ; le plafond aussi haut que possible, et l'air souvent renouvelé. Quant au chauffage, on le dirigera selon les règles d'une hygiène bien entendue. Certaines personnes aiment à travailler debout. Nous préférons un moyen terme, moitié table et moitié pupitre. Le fauteuil dont on servira sera recouvert de cuir préférablement. Nous demanderons aussi que les vêtements de l'homme de cabinet soient aussi simples et aussi lâches que possible. Rien ne doit troubler ni gêner l'esprit qui... enfante.

### **Crachoirs.**

Pour peu que l'on tienne à la propreté la plus élémentaire, il est bien difficile que l'on puisse chez soi se passer de crachoir. Or, quand on s'est décidé à se servir de ce meuble très peu encombrant et très indispensable, il faut s'en occuper avec beaucoup plus de soins qu'on ne le fait généralement. Le son devra être très fréquemment renouvelé. Les crachats ne doivent pas séjourner. Les bactériologues vous diront que de terribles fléaux sont parfois sortis de ces crachats desséchés, fertiles en germes de contagion. Ne négligez donc pas la toilette de vos crachoirs.

### **Croutes.**

Les enfants ne sont pas seuls sujets à cette affection parasitaire, qui n'a rien de bien dangereuse mais qui demande à être traitée méthodiquement. C'est, pourrait-on dire, une affaire de tissus, et nous avons souvent rencontré des adolescents qu'affligeait cette infirmité.

Chez les enfants, et nous avons déjà donné notre opinion à cet égard, il ne faut pas tolérer les croûtes, où qu'elles se produisent, mais il faut aussi bien se garder de les expulser violemment. Elles ne repousseraient que plus vite. Toutes les personnes qui en sont atteintes s'en débarrasseront lentement mais sûrement par une aspersion ou plutôt une imbibition de glycérine. C'est encore jusqu'ici ce que l'on a trouvé de plus topique et de plus expéditif.

### Glycérine.

*Pomnade de concombre, cold-cream et glycérine* on pourrait dire que c'est tout un. La glycérine a pourtant sur ses similaires cet avantage qu'elle ne rancit pas, inconvénient que nous avons constaté chez les cold-cream et la pomnade de concombres.

Il serait trop long d'énumérer les compositions dans lesquelles la glycérine entre pour une bonne part. Outre ses applications internes dont nous n'avons pas à nous occuper ici, elle est souveraine pour écorchures de l'épiderme, les engelures, la coupure, bref, pour toutes les affections auxquelles la peau est si sujette.

### Vaseline.

On a fait, ces derniers temps, beaucoup de bruit autour de la vaseline qui n'est, en somme qu'un dérivé du pétrole.

Le commerce a lancé ce produit, d'accord avec certains praticiens qui ne craignent rien quand il s'agit de se faire des rentes avec la crédulité publique.

Nous ne sommes pas sans savoir qu'elle joue un certain rôle dans certains prospectus qui s'adressent tout particulièrement au sexe dont nous ne sommes pas.

Quoiqu'il en soit, la réclame n'a pas fait fausse route, et nous sommes obligé de convenir que pour toutes les maladies de la peau sans distinction la vaseline peut et doit être indiquée. Ses qualités sont indiscutables, et nous aurions mauvaise grâce, pour une fois, à ne pas faire d'elle un panégyrique absolument désintéressé.

### Essence de térébenthine.

Pour peu que vous ayez voyagé dans les Landes, où sont si nombreux les sapins et les mélèzes, vous n'avez pas été peu surpris de rencontrer au pied de ces conifères des récipients de bois où la sève de l'arbre, à certaines époques, coule avec abondance et continuité. Cette sève, qui porte le nom commun de résine, une fois soumise à certaines préparations, fournit l'essence de térébenthine, dont l'usage aujourd'hui, pour le traitement de plusieurs maladies, a pris d'étonnantes proportions. L'essence de térébenthine justifie-t-elle bien la popularité qui lui a été faite ? c'est ce que nous pourrions au point de vue pharmaceutique, faci-

lement contester. Toujours est-il que sa vertu est indéniable si on l'emploie extérieurement en cas de rhumatismes ou simplement de névralgies. Frictionner plusieurs fois par jour.

DR DEGOIX.

---

## VARIA

### Eau pour les cheveux

Un journal américain annonce qu'une solution d'hydrate de chloral à 1 pour cent enlève les pellicules des cheveux et, dans la plupart des cas, amène chez les personnes chauves une nouvelle poussée des cheveux.

### The deadly " mortelle " Cigarette.

Nous empruntons au *British Medical Journal* un varia, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, mais qui n'en sera pas moins bien accueilli par notre savant confrère, M. Decroix.

La mort par la cigarette serait assez commune chez les jeunes enfants américains, si l'on doit s'en rapporter au *Medical Record*, de New-York. Deux cas auraient été, suivant lui, constatés dans la dernière semaine d'octobre. Un enfant de 14 ans serait mort d'une affection du cœur, attribué à l'usage immodéré de la cigarette. Un jeune homme de 16 se serait pendu parce que son père refusait de lui donner de l'argent pour acheter du tabac. L'année dernière, déjà, le Dr Broomhead avait constaté un cas de mort, probablement causée par les effets pernicieux de la cigarette : une maladie de cœur fut découverte à l'autopsie.

Nos confrères américains ajoutent, que s'il n'est scientifiquement prouvé que le tabac puisse amener une affection organique du cœur, il n'est pas moins admis que la fumée de la cigarette peut être funeste aux jeunes enfants qui ont déjà une affection cardiaque ou tout autre maladie des organes voisins. Kjelberg décrit même une affection spéciale due à la nicotine, au cours de laquelle la dépression cérébrale et les prédispositions au suicide sont souvent observées : il ajoute, cependant, qu'elle est plus fréquente chez les priseurs et les chiqueurs que chez les fumeurs.

Nous ne pouvons omettre de constater que cet abus de la cigarette chez les jeunes Américains ne joue pas seul un rôle prépondérant dans leur existence, et qu'ils ont d'autres habitudes anti-

hygiéniques qui leur sont souvent fort nuisibles ; mais le même reproche peut s'appliquer également à nombre de nos jeunes compatriotes.

La moralité que l'on doit tirer de ces faits, c'est que les enfants bien élevés ne fumeront jamais avec excès, et que, par conséquent, ils se trouveront prémunis contre les dangers... mortels de la cigarette.

### **Boissons pour les malades**

Tout le monde connaît la préparation de la limonade, de l'orangeade et des grogues ; mais pour les pauvres malades altérés par la fièvre, il faut varier ces boissons le plus possible afin de mieux étancher leur soif. Voici un breuvage moins connu, plus facile pourtant à se procurer et qu'ils boivent avec le plus grand plaisir : prendre deux ou trois pommes, les couper en morceaux, sans les peler et les faire bouillir pendant un quart d'heure environ, dans un litre d'eau ; passer dans une passoire, laisser la température de cette boisson s'abaisser à celle de la chambre du malade et la lui donner sans la sucrer.

### **Saignement de nez**

La procédé suivant se recommande aussi bien par sa simplicité que par son efficacité dans la plupart de cas d'hémorragies nasales (on sait qu'ils sont nombreux et que les causes en sont variées).

Prendre un morceau de papier buvard gros comme une pièce d'un franc, se l'appliquer au fond du palais et rester quelques instants la bouche ouverte. Ce procédé nous avait paru si singulier, que bien qu'il nous fut recommandé par une personne digne de foi, nous n'avons pas voulu en parler ici, avant d'avoir eu l'occasion d'être, nous-mêmes, témoin de son application. L'expérience a parfaitement réussi.

### **Crevasses aux mains**

Voici la formule, d'une pommade souveraine contre les crevasses. Faire fondre sur un feu doux 60 grammes de graisse de rognon de veau et 60 grammes de moelle de bœuf, après y avoir ajouté 15 grammes d'huile d'olive, passer à travers un linge, ajouter 15 grammes de miel blanc, pendant que le mélange est encore tiède, et 1½ gramme de camphre en poudre lorsqu'il est refroidi. Frictionner deux fois par jour les crevasses avec cette pommade jusqu'à ce qu'elles aient disparu.

# DOMINION ICE COMPANY

JOS. BERNIER, | G. DESTROISMAISONS,

Président.

Secrétaire.

FABRIQUE,  
GLACIÈRE  
& BUREAU :

COIN DES RUES  
**ST-JEAN ET STE-EMELIE**  
à St-Henri de Montréal.

PROCÉDÉ NOUVEAU INTRODUIT DANS LA PRODUCTION DE LA GLACE

Nous offrons aujourd'hui au public ce qu'il désire avec raison depuis si longtemps : une glace **pure et salubre**. Par des moyens mécaniques dont la combinaison et l'application pratique sont devenues notre droit breveté, nous sommes parvenus à produire une glace qui possède à un très haut degré ces deux qualités si désirables.

Notre glace, c'est l'eau même de l'aqueduc de Ste-Cunégonde qui, après avoir été clarifiée et filtrée, est amenée dans un immense bassin où elle gèle à ciel ouvert. Après congélation, cette glace est immédiatement emmagasinée. C'est donc pour ainsi dire, sous nos yeux, sous notre surveillance immédiate et constante, et à l'abri de toute souillure, que se produit cette glace, que nous mettons maintenant sur le marché, et qui remplit toutes les conditions voulues de **proprete**, de **purete** et de **salubrite**.

Au reste, pour la sécurité publique, nous avons soumis l'ensemble de nos procédés à l'autorité compétente, et nous sommes heureux de reproduire ici le certificat dont nous a honoré le Conseil Provincial d'Hygiène, en sa séance du 17 Octobre 1889 :

*Résolu* :—Que le Conseil Provincial d'Hygiène, après avoir pris connaissance des plans et modèles soumis par M. G. DesTroismaisons pour la fabrication de la glace, et après avoir entendu le rapport de M. l'Inspecteur d'Hygiène sur les procédés de cette fabrication, est unanime à leur donner son approbation.

La Meilleure Glace actuellement sur le Marché.

Notre Glace est Belle, Pure et Salubre.

## DOMINION ICE COMPANY.

Pour toutes correspondances, adressez à :

**G. Des TROISMAISONS,**

Secrétaire.

# TOUTES LES MALADIES

pour lesquelles on prescrit l'HUILE de FOIE de MORUE peuvent être traitées efficacement par

## LA FUCOGLYCINE GRESSY

C'est le seul remède qui, contenant tous les principes reconstituants de l'huile de foie de morue, soit d'un goût agréable et d'une digestion facile.

**La Fucoglycine**, après 35 années d'expériences concluantes, est aujourd'hui préférée à l'huile de Foie de Morue par un grand nombre de médecins.

Préparée par LE PERDRIEL & CIE, Paris.

AGENT GÉNÉRAL : C. ALFRED CHOUILLOU,

MONTRÉAL.

---

---

## LA GOUTTE, LA GRAVELLE, LES RHUMATISMES

ne peuvent être guéris sans

### ❖ L I T H I N E ❖

Les sels granulés effervescents de CH. LE PENDRIEL, Carbonate, Citrate, Benzoate, Salicylate, Bromhydrate **de Lithine** dissolvent les calculs et les sables, causes premières de ces maladies.

AGENT GÉNÉRAL : C. ALFRED CHOUILLOU,

MONTRÉAL.

---

---

## ANTIPYRINE EFFERVESCENTE

L'éloge de l'Antipyrine n'est plus à faire : sa sûreté et sa promptitude d'action sont aujourd'hui nettement établies contre la

MIGRAINE, LES SCIATIQUES, L'ANGINE DE POITRINE, &C.

Son seul inconvénient était l'intolérance présentée à son égard par certains estomacs délicats rapidement pris de crampes et de nausées.

Cet inconvénient est supprimé et de la façon la plus absolue dans l'**Antipyrine Effervescente** par l'adjonction de l'acide carbonique que lui assure le bénéfice de son pouvoir antigestalgique bien connu.

Préparée par LE PERDRIEL & CIE, Paris.

*Agent général :*

**C. ALFRED CHOUILLOU,**

MONTREAL

De la Librairie Lecrosnier et Babé, Éd., 23, Place de l'École-de-Médecine, Paris

## *Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine Publique*

Directeur : **M. JULES ROCHARD**

COLLABORATEURS.—MM. Arnould, Bergeron, Bertillon, Brouardel, Léon Colin, Drouineau, Léon Faucher, Gariel, Armand Gautier, Grancher, Layet, Leroy de Mericourt, A. J. Martin, Henri Monod, Morache Napias, Nocard, Pouchet, Proust, De Quatrefages, Richard, Riche, Eugène Rochard, Strauss, Vallin.

L'hygiène a pris, depuis quelques années, une importance et une extension considérables. Ce n'est plus une annexe de l'art de guérir, c'est une science à part, qui a pour objet tout ce qui intéresse la santé publique, et pour représentants tous ceux qui sont chargés de la sauvegarder. En élargissant son terrain, elle a développé ses moyens d'action. Elle a maintenant ses sociétés et ses congrès, ses journaux et ses revues. Chacune de ses branches a été l'objet de traités spéciaux ; mais nous n'avons pas de livre embrassant l'hygiène, dans son ensemble, avec tous les développements qu'elle comporte aujourd'hui. Un pareil ouvrage ne peut guère être rédigé par un seul homme. Le sujet est trop vaste et le terrain trop changeant. Le travail collectif et simultané permet seul de représenter un tableau complet de l'hygiène contemporaine, dans un temps assez court pour que les différentes parties concordent entre elles. Ce sont là les raisons qui nous ont décidés à publier l'ouvrage que nous offrons au public.

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, se composera de dix livres distribués de la façon suivante :

**Livre I. HYGIÈNE GÉNÉRALE.**—Ch. I. Introduction anthropologique, par M. de Quatrefages.—Ch. II. Démographie, par M. J. Bertillon.—Ch. III. Climatologie, par MM. Leroy de Mericourt et Eugène Rochard.—Ch. IV. Pathogénie, par M. Jules Rochard.—Ch. V. Épidémiologie, par M. Léon Colin.—Ch. VI. Epizootie, par M. Nocard.

**Livre II. HYGIÈNE ALIMENTAIRE.**—Chap. I. Aliments, par M. Pouchet.—Chap. II. Eaux potables, par M. Armand Gautier.—Chap. III. Boissons, par M. Riche.

**Livre III. HYGIÈNE URBAINE.**—Chap. I. Villes en générale, par M. Arnould.—Chap. II. Voie publique, par M. Arnould.—Chap. III. La ville souterraine, par Jules Rochard.—Chap. IV. Habitations, par MM. Léon Faucher, Richard, Vallin, Gariel.

**Livre IV. HYGIÈNE RURALE**, par M. Drouineau.

**Livre V. HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET ASSISTANCE PUBLIQUE**, par MM. Napias et A.-J. Martin.

**Livre VI. HYGIÈNE INDUSTRIELLE**, par M. Layet.

**Livre VII. HYGIÈNE MILITAIRE**, par M. Morache.

**Livre VIII. HYGIÈNE NAVALE**, par M. Jules Rochard.

**Livre IX. HYGIÈNE INFANTILE**, par M. Bergeron.

**Livre X. HYGIÈNE INTERNATIONALE ET ADMINISTRATIVE.**—1re partie, par MM. Brouardel et Proust.—2e partie, par M. Henri Monod.

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leur sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions. Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table alphabétique qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage, pour faciliter les recherches.

**AVIS.**—A partir du 1er juin, il paraît chaque mois un fascicule de dix feuilles, avec figures et planches ; les fascicules 1 à 4 sont en vente. Prix de chaque fascicule 3 fr. 50.—Souscription à forfait à l'ouvrage complet 120 francs.—Envoi franco par la poste, contre un mandat,

**BOVININE**  
LA NUTRITION C'EST LA BASE DE LA VIE



L'importance de cet axiome physiologique est comprise par tout médecin intelligent. L'aliment donc, qui contiendra tous les éléments nécessaires au soutien et à la vie du corps, et qui pourra en même temps, être facilement assimilé, même au milieu de la maladie, sera un puissant moyen de restaurer l'épuisement des forces et de renouveler la déperdition des tissus,

Or, ce moyen puissant c'est le **BOVININE**

Le **Bovinine**, comme son nom l'indique, est un extrait liquide de bœuf qui renferme, dans une combinaison concentrée, tous les principes extractifs et albumineux du bœuf cru, et en plus tous ses sels nutritifs et stimulants. Examiné au microscope, cet extrait contient par millions des globules sanguins dont l'action vivifiante est si grande dans l'économie.

*Témoignage du Dr Geo. D. Hays, New-York* — "De toutes les préparations à l'Extrait de bœuf cru, il en est une qui a une valeur chimique, c'est le **Bovinine**, car cette préparation est riche en phosphates et en matières nitrogènes. Elle se digère et s'absorbe rapidement, et ses effets nutritifs et fortifiants sont constants et durables."

*Témoignage du Dr B. M. Towle, de Boston.* — "J'ai donné le **Bovinine** d'une manière soutenue à un très grand

nombre de patients, qui en ont éprouvé un bien-être marquant, surtout dans des cas de dyspepsie compliquée, de malaise épigastrique, de débilité nerveuse à longue durée et de maladies aiguës à marche languissante."

Dans les troubles digestifs de l'enfance, l'usage du **BOVININE** est suivi des meilleurs résultats. Les enfants mêmes nourris au biberon, se développent à merveille sous l'effet de 5 à 15 gouttes de Bovinine ajouté à chaque potion. Les enfants faibles et rachitiques retrouvent la force et la vie dans ce précieux extrait.

Le **BOVININE** est un liquide agréable même pour le goût le plus délicat et le plus difficile. Il est préparé par la Compagnie **J. P. BUSH**, Fabricant, 2 RUE BARCLAY, New-York.

Dépot, chez :

**MM. LYMAN, FILS & CIE**

Agents du GROS pour le Canada,

**Montréal.**

# BASTIEN & CAGNON

## PLOMBIERS SANITAIRES

*Ferblantiers et Couvreur*

Poseurs d'Appareils à Gaz, à Air, à Eau Chaude,  
à Vapeur, haute et basse pression.

1955—RUE STE-CATHERINE—1955

MONTREAL

Agent pour les célèbres poêles "RANGE," de Chapleau

Téléphone Bell, 6742

---

---

### A. AUGER

33, RUE ST-JEAN,

FACTEUR ET RÉPARATEUR

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



CORNETS, CLARINETTES, ETC,

constamment en mains un grand assortiment d'appareils et fournitures de musique tels que RESSORTS, M-BOUCHURES, CAPS et CHAPEAUX de Pistons, CLEFS, LIEGES, Etc., Etc.

Doreur et argenteur. Breloques pour chaîne en argent et en or. Bâton pour chef de musique et d'orchestre, etc.

Instruments d'occasion achetés et échangés.

### HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

## Bois de Sciage

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

**CLOS :**

Coin des rues Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin WELLINGTON, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

# SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

du Dr NEY



Pour le soulagement  
et la guérison de  
l'Asthme, de la  
Bronchite,  
du Catarrhe, du  
Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez une foule de personnes, le SPECIFIQUE DU Dr NEY est offert au public en toute confiance. Les mérites de cette excellente préparation sont attestés par de NOMBREUX TÉMOIGNAGES. Faute d'espace, nous ne donnons que quelques extraits de deux de ces attestations.

La Rév. Sœur A. Boire, de l'Hôpital Général de St-Boniface, Manitoba, dit :

"... Quant à l'effet de votre Spécifique Anti-asthmaticque, je crois qu'il vaut ce qu'il promet. S'il ne guérit pas toujours, il soulage infailliblement."

St-Boniface, 8 juin 1887. — SŒUR A. BOIRE.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1890 :

"J'ai fait usage du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plusieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai eu un cas particulièrement grave dans la personne d'un vieillard de 72 ans, asthmaticque invétéré depuis 12 à 15 ans. Cet homme était tellement mal, qu'il craignait la suffocation. Je lui fis aspirer la fumée du SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt la respiration reprit son cours régulier. Il y a de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette époque. Je n'ai donc qu'à louer de l'usage de cette excellente préparation."

St-Félix de Valois, G. DESROSIERS, M. D.

Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de 50 cts et de \$1.00.

Franc par la malle sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Pharmacien  
JOLLETTE, P. Q.

## J. EMILE VANIER

Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadastres-trales.

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

Bureaux : — Imperial Building, 5ème Etage, Rue St-Jacques  
MONTREAL.

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.  
Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

## LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est au si vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.